

**Service instructeur**  
Service Patrimoine et Conservation

7<sup>ème</sup> **Commission** - N° CG-2012-6-7-4

**Service consulté**

**BUDGET PRIMITIF 2013  
POLITIQUE EN FAVEUR DE LA CONSERVATION ET DE L'ANIMATION DU  
PATRIMOINE CULTUREL**

Résumé : Les politiques départementales en faveur du patrimoine et de la conservation nécessitent l'inscription de 6 687 000 € de crédits pour 2013. Un tiers concerne les dépenses de fonctionnement, soit 2 282 000 €.

L'investissement représente 4 405 000 € en crédits de paiement notamment destinés aux Contrats de Territoire de Vie, ainsi qu'aux musées relevant du Contrat de Projets en cours et à l'aboutissement des travaux prévus au Hohlandsbourg, propriété départementale.

Dans le domaine du patrimoine et de la conservation, il convient de souligner le caractère volontariste de cette politique pour laquelle le Conseil Général mettra une nouvelle fois des moyens financiers importants à la disposition de ses partenaires associatifs et publics. Sécuriser, préserver, animer, mais également poursuivre ou achever de restructurer divers sites patrimoniaux concourant au développement touristique et à l'attractivité de la Haute-Alsace, sont les moteurs de l'action du Département.

**Le budget primitif qu'il vous est proposé d'adopter dans le cadre de cette politique, s'établira en 2013 à un montant global de 6 687 000 €, dont les principales affectations peuvent être résumées ainsi :**

- Un soutien réaffirmé en faveur des structures gérant des propriétés départementales (HOHLANDBOURG, Parc de WESSERLING) ou prenant en charge des actions fortement encouragées par le Conseil Général (Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan, Centre Départemental d'Histoire des Familles,...)

- La prise en compte des engagements contractuels ou statutaires pris à l'égard des nombreux partenaires associatifs et institutionnels que sont, par exemple, l'Ecomusée d'Alsace, le Musée de l'Automobile, le Musée UNTERLINDEN, le Mémorial d'Alsace-Moselle ainsi que les projets structurants retenus dans le cadre des Contrats de Territoire de Vie qui connaissent une forte progression.

## **I- PATRIMOINE PROTEGE (Programme D 011)**

Ce programme concerne le soutien apporté :

- Au patrimoine classé et inscrit
- A l'aménagement du château du Hohlandsbourg
- Aux Contrats de Territoire de Vie.

### BILAN 2012

**Le patrimoine classé et inscrit :** Cette politique est désormais intégrée dans le dispositif « Contrat de Territoire de Vie ». Fin 2010, il restait cependant une dizaine de dossiers à solder au titre du programme traditionnel « Monuments Historiques ». La participation du Conseil Général sur les édifices et objets mobiliers protégés s'échelonnait sur la base d'un taux de financement de 5 à 25 % du montant subventionnable des travaux. En 2012, deux dossiers ont ainsi pu être soldés.

**Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Château du HOHLANDSBOURG :** les travaux de restructuration du site se poursuivent par l'aménagement des dépendances et des logis Lupfen et Schwendi. Suivent les travaux préparatoires à l'implantation du futur théâtre de plein air, ainsi que la mise en place du futur bâtiment destiné à l'accueil (phases 1 et 2). A ce jour, sur les 3 690 000 € votés en 2009, la somme de 1 291 500 € a été versée au Syndicat Mixte et l'avancement des travaux devrait conduire à un prochain versement identique portant la participation du Département à 70 % du montant total, soit une aide de 2 583 000 €. Les travaux devraient s'achever au printemps 2013 et réouverture prévue pour 1<sup>er</sup> mai 2013.

**Contrat de Territoire de Vie :** pour 2012, le Conseil Général a engagé 23 dossiers de demandes de subventions inscrits dans les Contrats de Territoire de Vie pour un montant total de 964 374 €.

- CTV Colmar Fecht et Ried : 4 dossiers dont la Commune de Turckheim pour l'aménagement et la restauration de l'entrée de la Ville pour un montant de 339 251 €.
- CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche: 8 dossiers dont la commune de Riquewihr pour la restauration de la toiture et des façades du château des Comtes de Montbéliard pour un montant de 52 905 € et la commune de Bergheim pour la restauration et l'aménagement de trois tours "Fahrer, Schwein et de la Poudrière" pour un montant de 79 861 €.
- CTV Sundgau : 4 dossiers dont la commune d'Oltingue pour la restauration de la chapelle St Brice pour un montant total de 36 000 €.
- CTV Florival Vignoble Plaine du Rhin : 2 dossiers dont la commune d'Ensisheim pour la restauration du Palais de la Régence pour un montant de 58 500 €.
- CTV Thur Doller : 4 dossiers dont la Ville de Thann pour la restauration de la Collégiale Saint Thiébaud pour un montant de 114 391 €.

- CTV Trois Pays : 1 dossier de la Communauté de Communes de la Porte du Sundgau pour la création d'un réseau de sentiers de randonnée et de découverte du patrimoine pour un montant de 9 450 €.

### **PROPOSITIONS 2013**

- Concernant le château du **HOHLANDSBOURG**, l'année 2013 sera marquée par l'achèvement des travaux de valorisation du site et la réouverture du château. La dernière phase (phase 3) concerne l'aménagement de l'espace d'accueil, la boutique, la muséographie et la mise en valeur de l'esplanade. Pour 2013, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de **30 000 €** pour l'achat d'une nouvelle billetterie et d'inscrire **1 137 000 €** en crédits de paiement pour solder l'ensemble des travaux décidés en 2009.
- Pour permettre le financement des opérations retenues au titre des **Contrats de Territoire de Vie**, il vous est proposé d'inscrire **1 098 000 €** en crédits de paiement et **585 000 €** en autorisation de programme. Les principaux projets dont les travaux arriveront à échéance en 2013, sont les suivants :
  - Commune de Kaysersberg : restauration de l'Hôtel de Ville
  - Commune d'Ensisheim : restauration du Palais de la Régence 2<sup>ème</sup> phase
  - Commune de Neuf-Brisach : restauration et mise en valeur des fortifications extérieures
  - Commune de Thann: restauration de la Collégiale St Thiébaud 3<sup>ème</sup> phase
- Travaux de sécurité au Château du Schrankenfels, propriété départementale. Il vous est proposé d'inscrire **10 000 €** en crédits de paiement et **10 000 €** en autorisation de programme, pour une mise en sécurité des ruines.

En résumé, et pour l'ensemble du **programme D011 "Patrimoine Protégé"**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de **625 000 €** et d'inscrire **2 245 000 €** de crédits de paiement pour 2013.

### **II - PATRIMOINE NON PROTEGE (Programme D 012)**

Ce programme regroupe les domaines suivants :

- Le patrimoine rural
- La réhabilitation du site du Hartmannswillerkopf
- Les orgues historiques
- Le Centre Départemental d'Histoire des Familles

### **BILAN 2012**

- Depuis 2010, l'assemblée départementale a voté la suppression de sa politique d'intervention en faveur du **patrimoine rural** qui visait à préserver des petits monuments et œuvres d'art non protégés au titre des Monuments Historiques (fontaines, calvaires, chapelles, pierres tombales, vitraux, statues, objets mobiliers du culte, etc...), datant d'avant 1900 et présentant un intérêt artistique et historique.

Les derniers dossiers encore en attente ont été examinés en 2012, 2 opérations ont été soutenues pour un montant total de 7 200 €.

En ce qui concerne le site du Hartmannswillerkopf, une première étape a consisté en la réhabilitation de la crypte du Monument National. Le montant de cette opération était estimé à 2 025 000 € HT avec un soutien du Conseil Général du Haut-Rhin à hauteur de 320 760 €. A ce jour il a été versé 160 380 € soit 50 % du montant de la participation de notre collectivité.

- Le Conseil Général apporte son soutien financier à la préservation et à la mise en valeur des **orgues historiques**, non classées parmi les Monuments Historiques mais présentant un intérêt musical et historique incontestable, et dont la construction est antérieure à 1914. L'aide départementale varie de 5 à 15 % du coût total des travaux subventionnables, en fonction de l'intérêt de l'instrument et de la qualité des travaux réalisés.

Pour l'année 2012, la Commission des orgues Historiques a examiné 8 demandes d'aides pour un montant total de 109 613 €.

- Le Conseil Général participe aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du **Centre Départemental d'Histoire des Familles** installé à Guebwiller depuis 1992. Cet établissement contribue à la promotion et au développement de la recherche généalogique.

En 2012, une somme de **18 000 €** a été engagée pour les investissements courants ainsi que **300 000 €** pour les frais de fonctionnement.

### **PROPOSITIONS 2013**

- Pour les **orgues historiques**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de **40 000 €** et d'inscrire **40 000 €** en crédits de paiement.
- Concernant **Centre Départemental d'Histoire des Familles**, il vous est proposé de prévoir une autorisation de programme de **15 000 €** et d'inscrire **15 000 €** de crédits de paiement ainsi que des crédits de fonctionnement pour un montant de **300 000 €**.

En résumé, pour l'ensemble des **programmes D012 "Patrimoine non protégé"**, il vous est proposé de voter :

- une autorisation de programme de 55 000 €,
- des crédits de paiement :
  - de **55 000 €** en investissement,
  - de **300 000 €** en fonctionnement.

### **III - MUSEES (Programme D014)**

Ce programme concerne les investissements pour les musées dans le cadre :

- Du Parc de WESSERLING
- Du pôle muséographique de l'agglomération mulhousienne (Contrat de Projets Etat-Région 2007-2013)
- Des musées locaux (Contrats de Territoire de Vie)

## BILAN 2012

- En 2012, le Département du Haut-Rhin a alloué une subvention de 75 000 € afin de permettre à l'Association pour la Gestion et l'Animation du **Parc de WESSERLING** de poursuivre son activité de gestion et d'animation du site à travers :
  - le Parc et les jardins (restructuration du jardin régulier, cabane du potager, remise en eau des bassins du potager, toilettes de l'accueil jardin, réfection des murs et abords RN66),
  - les investissements généraux (informatique, signalétique, matériel),
  - l'entretien et la réparation des bâtiments (ferme),
  - le centre d'accueil des visiteurs,
  - la muséographie de la Grande Chaufferie.
- Au titre du Contrat de Projets 2007-2013, différents engagements ont été pris courant 2012 en faveur du **Musée National de l'Automobile de Mulhouse** tels que :
  - 21 600 € pour des travaux complémentaires nécessaires à la réalisation des équipements réceptifs du musée,
  - 47 000 € pour des travaux de confortation des nouveaux équipements et espaces du musée,
  - 56 000 € pour la réalisation d'études pour la modernisation de la grande salle du musée.
- Enfin, au titre des Contrats de Territoire de Vie adoptés par l'Assemblée Départementale en 2010, 5 dossiers ont été engagés au titre des musées :
  - CTV Piémont Val d'Argent Pays Welche, 2 dossiers : celui de la Commune de Labaroche pour la nouvelle conception du parc du Musée des Métiers du Bois pour un montant de 10 000 € et celui de la Ville de Fréland pour la mise en lumière de la Maison du Pays Welche pour la somme de 4 566 €.
  - CTV Région Mulhousienne : 1 dossier présenté par la Ville de Mulhouse pour la création d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP) pour un montant de 108 024 €.
  - CTV Sundgau : 2 dossiers présentés par la Commune d'Oltingue pour son projet de restauration et de valorisation du Musée Paysan – Maison du Sundgau pour un montant de 23 662 € (phases 1 et 2).

## PROPOSITIONS 2013

- Pour poursuivre les investissements sur le **site du Parc de WESSERLING, 50 000 €** d'autorisation de programme et **50 000 €** de crédits de paiement sont sollicités.
- Pour permettre le financement de notre participation au **Contrat de Projets 2007-2013** des **crédits de paiement à hauteur de 1 400 000 €** sont sollicités en faveur du Musée d'Unterlinden de COLMAR (1 050 000 €) et du Musée National de l'Automobile de MULHOUSE (350 000 €).
- Dans le cadre des **Contrats de Territoire de Vie**, une autorisation de programme de **1 475 000 €** est sollicitée ainsi que des crédits de paiement à hauteur de **355 000 €**. (Parmi les projets retenus au titre des « Musées » figurent entre autres le Mémorial du Linge avec l'extension du Musée, l'amélioration de l'attractivité de l'Espace du Musée à Ste-Marie-aux-Mines, l'aménagement d'une maison médiévale pour accueillir le Musée Schoelcher à Fessenheim, l'aménagement du site des Récollets à Rouffach...)

En résumé : pour l'ensemble du **programme D014 "Musées"**, au titre de l'exercice 2013, il vous est proposé d'inscrire **1 525 000 €** en autorisation de programme et **1 805 000 €** en crédits de paiement.

#### **IV – ECOMUSEE D'ALSACE (Programme D015)**

Le Conseil d'Administration de l'Association de l'Ecomusée d'Alsace, au cours de sa séance du 3 février 2009, a adopté un vaste programme d'investissement pour la période 2009/2015 pour un montant global évalué à 10,25 M€.

La première tranche des travaux a porté sur :

- le patrimoine bâti (maisons)
- les aménagements paysagers
- l'équipement informatique
- la mise aux normes électriques
- des travaux divers (électricité, signalétique, maîtrise d'œuvre...)

A ce jour, la somme de 1 034 079 € a été mandatée pour permettre à l'association de mener à bien la revalorisation du site.

Pour poursuivre le financement du programme d'investissement, **300 000 €** ont été inscrits en autorisation de programme et **300 000 €** en crédits de paiement.

#### **V - ANIMATION DU PATRIMOINE CULTUREL – FONCTIONNEMENT (Programme D011)**

Les crédits dédiés à l'animation du patrimoine culturel concernent le soutien aux publications, l'entretien léger du patrimoine castral mais surtout, les aides en fonctionnement allouées aux structures qui animent :

- Le Château du Hohlandsbourg
- Le Parc de Wesserling
- L'Ecomusée d'Alsace
- Le Pôle d'Archéologie Interdépartemental Rhénan (PAIR)
- Le Musée National de l'Automobile
- Le Mémorial d'Alsace-Moselle
- Les musées techniques de l'agglomération mulhousienne
- Le Musée Unterlinden
- Les autres structures emblématiques de l'action patrimoniale dans notre département (Nef des Sciences, Musées Mulhouse Sud Alsace, Fédération des Sociétés d'Histoire, Groupe Rodolphe, Sociétés d'Histoire...)
- Les publications (ouvrages dits de prestige, les publications exceptionnelles, les études et recensement mettant en valeur la richesse patrimoniale du Département, ainsi que les travaux de mémoire sur les guerres mondiales)
- Le démarrage de l'opération des Veilleurs de Châteaux
- Les études (CTV Colmar Fecht et Ried – Etude de programmation du futur Musée de l'Infanterie de Neuf-Brisach. La Communauté de Communes du Pays de Brisach assure la maîtrise d'ouvrage de cette étude. Il est précisé que la prise en compte de ce dossier au titre du Contrat de Territoire de Vie fait l'objet d'un rapport séparé et soumis à la Séance Plénière du Conseil Général du 5 décembre 2012).

Le montant total des crédits de fonctionnement nécessaires à la politique dédiée au patrimoine culturel s'élève donc à **1 982 000 €**.

En résumé les crédits sollicités pour l'action du Département en faveur du patrimoine culturel représentent :

**1) pour le fonctionnement**, une somme globale de **2 282 000 €**,

**2) pour l'investissement**, en crédit de paiement un montant total de **4 405 000 €** et en autorisation de programme une somme de **2 505 000 €**,

Politique D01	AP	CP		TOTAL CP 2013
		Investissement	Fonctionnement	
Programme D011	625 000 €	2 245 000 €	1 982 000 €	4 227 000 €
Programme D012	55 000 €	55 000 €	300 000 €	355 000 €
Programme D014	1 525 000 €	1 805 000 €	/	1 805 000 €
Programme D015	300 000 €	300 000 €	/	300 000 €
<b>TOTAUX :</b>	<b>2 505 000 €</b>	<b>4 405 000 €</b>	<b>2 282 000 €</b>	<b>6 687 000 €</b>

Le détail prévisionnel des autorisations de programme et des crédits de paiement est récapitulé dans le tableau annexé au présent rapport.

\*\*\*\*\*

En conclusion, il vous est proposé :

- 1) D'adopter le rapport pour l'action du Conseil Général en faveur du Patrimoine Culturel,
- 2) D'inscrire en autorisations de programme la somme de **2 505 000 €**,
- 3) D'inscrire en crédits de paiement la somme globale de **6 687 000 €** dont **2 282 000 €** pour le fonctionnement et **4 405 000 €** pour l'investissement en faveur des six axes d'intervention du Patrimoine récapitulés dans le tableau chiffré annexé au présent rapport,
- 4) De donner délégation à la Commission Permanente pour la mise en œuvre et le suivi de l'ensemble des actions en faveur du patrimoine culturel ainsi que pour l'affectation des crédits correspondants (Patrimoine Protégé et Non Protégé, Equipements Culturels, Parc de Wesserling, Musées Techniques de Mulhouse, Musées, Ecomusée et Animation du Patrimoine, Contrats de Territoire de Vie...), étant précisé que le versement des subventions d'investissement se fera au fur et à mesure de l'avancement des travaux et sur présentation des justificatifs de dépenses.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER

## BUDGET PRIMITIF 2013

Code Prog.	Libellé	Sect.	Imputation					BP 2013	
			Chap.	Fonc.	Nat.	Prog./O pération	Serv.	AP	C P
<b>D 01 - PATRIMOINE CULTUREL</b>							<b>2 505 000</b>	<b>6 687 000</b>	
<b>Fonctionnement</b>								<b>2 282 000</b>	
<b>Investissement</b>							<b>2 505 000</b>	<b>4 405 000</b>	
<b>D 011</b>	<b>PATRIMOINE PROTEGE</b>						<b>625 000</b>	<b>4 227 000</b>	
<b>Fonctionnement</b>								<b>1 982 000</b>	
<b>Investissement</b>							<b>625 000</b>	<b>2 245 000</b>	
D 611	Entretien et réparation bois et forêts (Veilleurs de Châteaux)	F	011	312	61524	2276	014	<b>1 000</b>	
D 711	Soutien à l'animation du Patrimoine	F		312				<b>1 364 000</b>	
			65	Ass.	6574	2277	014	<b>1 165 484</b>	
			65	Région	65732	2277	014	<b>5 000</b>	
			65	Synd.	65735	2277	014	<b>193 516</b>	
D 614	Etudes (CTV Colmar Fecht Ried – Musée de l'Infanterie de Neuf-Brisach)	F	011	312	617	2306	014	<b>45 000</b>	
D 711	Pôle d'Archéologie interdépartemental Rhénan (PAIR)	F	65	312	65735	2277	014	<b>572 000</b>	
D 211	Monuments historiques	I	204	312	204142 & 20422	22721	014		
D 211	Syndicat Mixte pour la rest. du Hohlandsbourg	I	204	312	204152	22722	014	<b>30 000</b>	<b>1 137 000</b>
D 211	CTV (MH classés et inscrits, ruines de châteaux forts protégées)	I	204	312	204142 & 20422	22723	014	<b>585 000</b>	<b>1 098 000</b>
D 111	Travaux d'urgence et de sécurité dans les châteaux	I	23	312	231314	2271	014	<b>10 000</b>	<b>10 000</b>
D 111	Frais d'insertion Châteaux	I		312	2033	2271	014		
D 211	Consolidation et mise en sécurité des ruines des châteaux forts	I		312	204141 & 20411	2272	014		
<b>D 012</b>	<b>PATRIMOINE NON PROTEGE</b>							<b>55 000</b>	<b>355 000</b>

## BUDGET PRIMITIF 2013

Code Prog.	Libellé	Sect.	Imputation					BP 2013	
			Chap.	Fonc.	Nat.	Prog./O pération	Serv.	AP	C P
<b>Fonctionnement</b>									<b>300 000</b>
<b>Investissement</b>								<b>55 000</b>	<b>55 000</b>
D 212	Restauration des Orgues	I	204	312	204142	22822	014	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>
D 212	Patrimoine non Protégé	I	204	312	2042, 20414 & 20418	22823	014		
	Centre de recherche d'histoire des familles (CDHF)							<b>15 000</b>	<b>315 000</b>
D 712	Fonctionnement	F	65	312	6574	2287	014		<b>300 000</b>
D 212	Investissement	I	204	312	20421	22824	014	<b>15 000</b>	<b>15 000</b>
D 212	Hartmanswillerkopf	I	204	312	20422	22825	014		
D212	CTV (patrimoine non protégé)	I	204	312	2042, 20414 & 20418	22826	014	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>D 014</b>	<b>MUSEES</b>							<b>1 525 000</b>	<b>1 805 000</b>
<b>Fonctionnement</b>									<b>0</b>
<b>Investissement</b>								<b>1 525 000</b>	<b>1 805 000</b>
D 214	CTV (Musées)	I	204	312	204142	23021	014	<b>1 475 000</b>	<b>355 000</b>
D 214	Wesserling	I	204	312	20422	23022	014	<b>50 000</b>	<b>50 000</b>
D 214	CPER 2007-2013 Musée de l'Auto	I	204	312	20422	23023	014		<b>350 000</b>
D 214	CPER 2007-2013 Musée d'Unterlinden	I	204	312	204143	23024	014		<b>1 050 000</b>
<b>D 015</b>	<b>ECOMUSEE D'ALSACE</b>							<b>300 000</b>	<b>300 000</b>
D 215	Ecomusée	I	204	312	20422	2312	014	<b>300 000</b>	<b>300 000</b>